



Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 16 du mois d'octobre à 18 heures 30 , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 13**

**Membres votants : 14 (1 pouvoir)**

**PRESENTS :** CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Isabelle SEGUY , Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Stéphane FARGE

**MEMBRES ABSENTS** Alexandre TRONCHE , Hervé BONAUD ( pouvoir Murielle GENTE)

**Secrétaire de séance :** Stéphane FARGE

**Date de convocation :** 11 octobre 2024

#### DELIBERATION N° 2024.57 Assistance à maîtrise d'ouvrage Corrèze Ingénierie projet de création d'un tiers lieu

Monsieur le Maire expose que le collectif constitué pour la création d'un tiers lieu mène une réflexion sur les hypothèses de bâtiments qui pourraient accueillir l'activité.

Il propose d'avoir recours aux services de Corrèze Ingénierie qui pourrait apporter des éléments d'aide à la décision quant à la réhabilitation de patrimoine existant ou de construction d'un bâtiment neuf.

Les missions incluses dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage sont les suivantes :

- ✚ inventaire et analyse du patrimoine de la collectivité
- ✚ analyse des besoins, des contraintes techniques et réglementaires
- ✚ élaboration des bilans énergétiques

Un document d'aide à la décision proposant plusieurs scénarios assortis chacun d'une estimation des coûts et des délais de mise en œuvre sera produit à l'issue de la mission.

Le coût de la mission s'élève à 1200.00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ valide à l'unanimité le recours aux services de Corrèze Ingénierie pour la mission décrite

✓ accepte de prendre en charge la dépense correspondante

✓ autorise le maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de création d'un tiers lieu.

Pour extrait conforme  
Le maire  
Christophe CARON



<b>Suffrages exprimés</b>	14
<b>Pour</b>	14
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	0